

Fêtes

*Ne brûlons pas
la chandelle
par les deux
bouts*

Comme l'a montré une enquête de l'ADEME (agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), les illuminations de Noël pour les logements consomment 75 GWh/an soit 3/4 d'une tranche de centrale nucléaire de 1300 MW et produit 10 000 tonnes de CO2 par an.

C'est le temps d'éclairage de nos guirlandes qui alourdit l'addition : 6 m de guirlande par sapin = 5 kWh brûlés en 4 semaines à raison de 4 h/jour. Au balcon, le chapelet de lampes incandescentes de couleur (15 à 25 w) = jusqu'à 500 W pour 10 m de linéaire, tout en chauffant inutilement la rue...

On peut privilégier les décorations sans éclairage ou opter pour des ampoules basse consommation, des guirlandes à LEDs, solaires pour certaines. Avant tout, n'oublions pas que la nuit noire est un bien commun nécessaire à notre santé. Coupons nos éclairages avec l'arrivée du marchand de sable...

Belles et heureuses fêtes à chacun de la part des élus et de l'équipe technique du Parc naturel régional du Verdon. Meilleurs vœux pour l'année 2010.

Abonnez-vous !

Pour être assuré d'avoir le journal « Par Nature » qui paraît 3 fois par an (avril, août et décembre), la meilleure solution est de vous abonner électroniquement en déposant votre adresse électronique dans la boîte parnature@parcduverdon.fr. Cette adresse vous permet également de nous écrire.

À la radio !

Retrouvez régulièrement les informations sur le Parc du Verdon en écoutant Radio Verdon : 96,5 Mhz et 91 Mhz

Par Nature

Lettre du Parc naturel régional du Verdon • HIVER 2009 • n° 26

Stratégie agricole du Parc du Verdon

Soutenir l'agriculture



Résolument ambitieuse et engagée sur des principes forts, la nouvelle stratégie agricole du Parc naturel régional du Verdon met en avant 4 priorités pour les 4 années à venir. Elle veut soutenir le développement d'une activité économique forte de 800 exploitations et de 2400 emplois.

Proposée par la commission agriculture, la nouvelle stratégie agricole du Parc naturel régional du Verdon a été validée par le comité syndical. Elle met en avant 4 nouvelles priorités pour les 4 années à venir :

- faciliter l'installation de nouveaux agriculteurs sur le territoire en mobilisant l'ensemble des communes autour de l'objectif ambitieux d'aider en moyenne une installation par commune.
- permettre une meilleure prise de conscience des enjeux agricoles par les élus, ainsi que par l'ensemble des acteurs économiques et des habitants.

(suite page 2)

Incendie Esparron-de-Verdon

Chacun sa part

Après les incendies de 2003 et 2005, Esparron-de-Verdon a mené un travail exemplaire de réhabilitation. Afin que l'histoire ne se reproduise pas, les actions concernent désormais la prévention. Du côté de la municipalité comme du côté des propriétaires privés, on s'organise, dans le cadre d'un plan de prévention du risque incendie de forêt, pour créer et entretenir des coupe-feu.

Les préconisations issues de l'étude menée après l'incendie de 2005, qui a détruit plus de 2000 hectares, ont été suivies point par point. Cette conduite exemplaire, remarquée par l'Office national des forêts (ONF), doit permettre à la commune d'être moins exposée au risque incendie. Après la mise en sécurité et la réhabilitation de 700 hectares pour un coût de près d'un million d'euros, la municipalité s'applique à optimiser l'efficacité d'un des deux coupe-feu qui doivent protéger la commune.

Ce premier coupe-feu, situé sur les terrains communaux, va être entretenu par l'ONF, comme toute la forêt communale. Pour les aider, deux éleveurs de brebis, dont un jeune couple qui vient de s'installer, y feront paître leurs bêtes d'une façon régulière et choisie précisée par contrat. Leur travail est d'empêcher la masse combustible (herbe, broussaille) de se développer. À défaut on reviendrait au risque de départ.

Les propriétaires ne sont pas en reste. Ils s'organisent pour réaliser le second coupe-feu prévu sur des propriétés privées, pour débroussailler autour des habitations et gérer les surfaces forestières ou cultivées. S'il leur reste à trouver quelle forme d'organisation mettre en place, on sent

bien que chacun veut faire sa part d'une action nécessairement globale et collective afin que le « plus jamais ça ! » entendu en août 2005 soit une réalité.

Heureuses fêtes et meilleurs vœux



Nouveau visage

Attachement au milieu rural



Arrivé le 16 novembre dernier, Jean-Luc Campagne est le nouveau chargé de mission agriculture du Parc naturel régional du Verdon. Il succède à Jean-Baptiste Rey. Jean-Luc vient du Velay où il était chargé de mission gestion de l'espace et des ressources environnementales au centre permanent d'initiative pour l'environnement (CPIE). Il avait plus particulièrement en charge la relation entre l'agriculture et l'environnement. « Mon attachement à l'agriculture remonte à mon enfance, dit-il. Petit, j'étais toujours fourré sur les tracteurs de mon oncle. » Titulaire d'un diplôme d'ingénieur de l'École nationale d'ingénieurs des techniques agricoles (ENITA) de Clermont-Ferrand, naturaliste, accompagnateur en montagne, Jean-Luc avoue son intérêt pour le milieu rural et la façon dont on peut vivre ensemble sur un territoire. À 35 ans, il est père de trois enfants.

Stratégie agricole du Parc du Verdon

Soutenir l'agriculture

(suite page 1)

- aider au maintien de l'agriculture sur l'ensemble du territoire, en soutenant prioritairement les démarches collectives de valorisation des produits.
- accompagner les exploitations agricoles vers des modes de production plus durables qui leur permettront de s'adapter aux changements climatiques en cours et aux révolutions économiques annoncées (comme la réforme de la politique agricole commune en 2013).

Développer la « marque Parc »

D'autre part, trois positions de principe ont été retenues :

- le Parc travaillera désormais systématiquement en partenariat avec les institutions agricoles (chambres d'agriculture, syndicats, CERPAM, etc.) pour tout ce qui touche à l'installation d'agriculteurs sur le territoire.

il développera la marque Parc attribuée aux produits agricoles en s'appuyant sur les signes de qualité existants (AOC, label rouge, etc.) et en intensifiant les actions de communication vers le grand public.

- il encouragera le développement de l'agriculture biologique et toutes les pratiques plus respectueuses de l'environnement.

Pour mettre en place cette stratégie, un programme de 11 actions prioritaires a été validé pour la période 2010-2013.



Une force économique

La commission agriculture du Parc naturel régional du Verdon est animée par un président, Antoine Faure, maire d'Aups (Var) et un vice-président, Armand Ferrando, éleveur. Pour Antoine Faure, « l'agriculture demeure une des principales activités économiques des communes du Parc naturel régional du Verdon. Elle occupe 2400 emplois permanents et saisonniers sur 800 exploitations. En baisse sur le territoire national, elle résiste dans le Verdon grâce à la diversité des cultures que permet la diversité de paysages. Compte tenu des difficultés qu'elle rencontre, l'agriculture doit faire l'objet d'une attention particulière qui prenne en compte les disparités entre les zones du territoire. C'est pourquoi, le Parc a l'ambition d'aller au-delà du simple maintien de cette force économique. »

Haut-Var

Préserver les espaces agricoles

Le développement de l'agriculture et l'installation d'agriculteurs passent par une préservation des espaces agricoles. C'est le travail qu'engagent les communes du Parc. Parmi plusieurs initiatives, trois communes du haut-Var, Aups, Moissac-Bellevue et Sillans-la-Cascade, ont menées une réflexion en parallèle.

Avec la volonté de préserver leurs espaces agricoles, les communes d'Aups, Moissac-Bellevue et Sillans-la-Cascade ont lancé un diagnostic agricole au printemps 2009. Ce travail réalisé par le Parc naturel régional du Verdon, l'Adasea (association départementale pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles) et le Cerpam (centre d'études et de réalisations pastorales Alpes Méditerranée) a permis de faire la cartographie de la déprise agricole, des terres disponibles et de leur utilisation possible. Dès lors, chaque commune a pu se mettre à construire une politique agricole qui puisse se traduire dans le plan local d'urbanisme (PLU). De cette façon, les espaces agricoles vont pouvoir être clairement réservés à cet usage. Une troisième étape a consisté à inviter les propriétaires de terres agricoles non utilisées à réfléchir à la façon dont ils pouvaient faire bénéficier ces terres à un agriculteur existant ou venant s'installer. Ces rencontres se sont faites en présence de spécialistes des baux agricoles venus de la chambre d'agriculture.

Les communes souhaitent, par ailleurs, être un acteur concret du développement de l'agriculture. Elles réservent des terrains communaux pour les activités agricoles. Aups, par exemple, a le projet de construire une ferme communale sur 7 hectares. L'objectif est, soit de pérenniser l'exploitation d'un éleveur ovin ou caprin, soit de permettre l'installation d'un nouvel éleveur. De son côté, Moissac-Bellevue explore trois pistes d'installation : un éleveur caprin, un maraîcher, un producteur de plantes aromatiques.



Mesures agro environnementales

Les agriculteurs s'engagent

Sur le plateau de Valensole, des agriculteurs ont choisi de participer volontairement à la préservation d'espèces d'oiseaux en voie de disparition. Pour favoriser la survie d'une des dernières populations d'Outarde canepetière en France. Leurs efforts sont compensés par le dispositif des mesures agro-environnementales territorialisées (MAET).

Le plateau de Valensole est connu pour ses productions céréalières et de plantes à parfum, particulièrement le lavandin. Il abrite également de nombreuses espèces d'oiseaux protégés. Parmi eux, il y a l'Outarde canepetière dont l'effectif qui n'est plus que d'une dizaine de mâles. Face au risque de disparition de cet oiseau, le Parc a impulsé des actions de protection. Depuis 2007, il coordonne des mesures agro-environnementales territorialisées (MAET). Grâce à ces mesures, les agriculteurs sont désormais aidés lorsqu'ils participent à la protection des plantes ou des animaux.

Un contrat de 5 ans

Sur les zones concernées du plateau de Valensole, les agriculteurs qui souhaitent participer aux mesures agro-environnementales de protection de l'Outarde canepetière s'engagent, pendant 5 ans, à implanter un couvert végétal favorable à la nidification des femelles de l'Outarde (un sainfoin par exemple), à ne pas intervenir dans les parcelles du 1^{er} mai au 31 juillet, à n'apporter ni engrais ni traitement. Une contrepartie financière leur permet de modifier leurs pratiques sans mettre en danger l'équilibre économique de leur exploitation. C'est pour eux la solution qui offre la possibilité de vivre de leur métier tout en participant à la protection d'un environnement auquel ils sont naturellement sensibles.

« Pour moi, c'est un aboutissement, s'exclame Laurent Bouvin, agriculteur. Il n'était pas question que je passe à côté d'un outil comme les MAE. L'exploitation ne perd rien d'un point de vue économique, et moi je satisfais un attachement ancien à l'Outarde. J'ai donc signé des deux mains. »

Une action collective

Mettre en place les mesures agro-environnementales demande la coopération de plusieurs partenaires :

- le Parc élabore les MAET, réalise l'animation auprès des agriculteurs, aide à monter les dossiers de demande de MAET et coordonne le suivi scientifique pour évaluer l'impact des MAET sur l'Outarde canepetière et la petite faune,
- la chambre d'agriculture participe à l'animation et réalise un suivi agronomique auprès des agriculteurs. Elle apporte aussi son appui au Parc pour le montage administratif des MAET,
- l'Office national de la chasse et de la faune sauvage participe au recensement de la population d'outardes et aux suivis scientifiques,
- la Fédération de chasse participe au recensement de la population d'outardes et aux suivis scientifiques sur les parcelles en MAET. Elle se fait le relais auprès des sociétés de chasse (information, sensibilisation, leur faire connaître le dispositif, les inciter à y participer...)
- le conservatoire études et écosystèmes de Provence apporte son expertise et son expérience dans les suivis de l'Outarde sur le plateau de Valensole.

Exposition

Plateau de Valensole, agriculteurs et Outarde

Une exposition vient d'être réalisée en commun par le réseau Agrifaune dont fait partie le Parc naturel régional du Verdon. Sur 6 panneaux et un grand panoramique, elle présente le plateau de Valensole, l'Outarde, les mesures agro-environnementales, différentes espèces remarquables d'insectes et

d'oiseaux dont la Fauvette à lunettes qui apprécie particulièrement les champs de lavandin. Elle est visible à la maison du Parc. Elle peut être mise à la disposition des communes qui souhaitent la présenter.

Le réseau Agrifaune est un réseau national d'échange, d'expérimentation et de démonstration basé sur un maillage d'exploitations agricoles de référence. L'objectif de ce réseau est de faciliter la prise en compte de la faune sauvage et du petit gibier dans une agriculture performante. Il résulte d'une convention de partenariat « agriculture

- faune sauvage - chasse » signée le 30 mai 2006 entre 4 partenaires issus des sphères agricole et cynégétique : l'assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA), la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), la Fédération nationale des chasseurs (FNC), l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS).

Rencontre Paroles d'ici à Vinon-sur-Verdon

Plus belle la nuit

« La nuit est une ressource, un habitat et une protection » c'est sur ces mots que l'astronome Sergio Ilovsky, de l'observatoire de Haute-Provence, a débuté un exposé sur la pollution lumineuse et la protection du ciel nocturne, le 24 octobre dernier à Vinon dans le cadre des cafés-débats « Paroles d'ici ».

La nuit est le milieu de vie d'un grand nombre d'animaux dont une grande majorité d'insectes (il y a environ 2500 espèces de papillons nocturnes, contre 200 diurnes !). Faire disparaître le noir de la nuit par des éclairages trop nombreux et puissants favorise leur disparition. L'homme aussi a besoin du noir pour récupérer de la vie diurne. La nuit, la lumière - souvent intrusive chez soi - empêche la création de mélatonine, une hormone indispensable à un bon sommeil. L'enjeu économique est également de taille, l'éclairage public d'une commune peut représenter jusqu'à 40 % de sa facture d'électricité !

Alors que le nombre de points lumineux a augmenté de 30 % ces dix dernières années, des solutions simples existent. À l'instar du travail qu'engage Vinon-sur-Verdon, les communes peuvent aujourd'hui, à l'issue d'un diagnostic, mieux gérer leur éclairage public : installation de lampadaires moins énergivores, mieux orientés et éteints entre 23 h et 5 h du matin. N'oublions pas enfin que l'enjeu est aussi tout simplement esthétique, la contemplation de la Voie Lactée par une vraie nuit noire est un spectacle grandiose que nous devons transmettre à nos enfants.

■ **Contact au Parc :**
Audrey Zorzan, événements

Chauffage

Pour quelques degrés de plus...

Pour quelques degrés de plus, notre facture peut nous refroidir au sortir de l'hiver. Le chauffage domestique est le principal poste de la consommation d'énergie d'un ménage (de 60 à 75 % !). Il altère au passage la qualité de l'air tout en contribuant au réchauffement climatique. Isoler sa maison, moderniser une installation et/ou adopter des gestes simples permettent d'agir efficacement.

L'isolation reste la « base » en termes d'efficacité. Si le budget est limité donner la priorité aux combles (30 % des déperditions thermiques) et aux vitrages performants (gaz argon et rupteurs thermiques). On peut encore calfeutrer portes et fenêtres (joints, bourrelets isolants). Côté chauffage, régulation et programmation sont

les maîtres-mots. Le principe est de fournir la bonne température au bon moment et au bon endroit, de façon constante et sans à-coup. On peut ainsi réduire de 10 à 25 % sa facture et limiter ses émissions polluantes. La programmation complète la régulation en faisant varier la température souhaitée en fonction du moment de la journée et du jour de la semaine. On gère ainsi des surchauffes inutiles. Passer de 20° à 19° c'est consommer près de 7 % d'énergie en moins ! Dans les chambres 16° suffisent. En cas d'absence de plus de 2 heures, on peut abaisser la température de 2°, et de 3 à 5° au-delà de 2 jours.

Si l'on souhaite remplacer son mode de chauffage, les solutions sont légions : chaudière bois ou chaudière gaz à condensation (15 à 30 % de consommation en moins)



jusqu'aux radiateurs électriques plus performants (rayonnants ou encore à accumulation avec noyau réfractaire chauffé aux heures creuses). Sans oublier le soleil provençal : des panneaux solaires thermiques (en plancher chauffant dans du neuf ou en distribution par radiateurs dans l'ancien) constitue un investissement rentable sans équivalent, qu'un chauffage d'appoint

épaulera (ex. poêle bois). Attention aux pompes à chaleur air-air dont les performances annoncées sont souvent surévaluées ! (elles ne sont plus aidées aujourd'hui).

N'oublions pas aussi qu'en journée les apports solaires sont gratuits et que, la nuit, la fermeture des volets permet un gain d'environ 1 degré. Enfin un sous-vêtement de plus ou un pull restent des moyens efficaces et abordables pour améliorer son confort.

Adresses utiles :

- www.ademe.fr (rubrique particuliers)
- Association pour la promotion des énergies renouvelables (sur le solaire thermique) : www.appersolaire.org
- **Conseils gratuits des espaces infos énergie (Crédit d'impôt, TVA à taux réduit, Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat) : Var (Le Luc) : 04 94 99 17 25; Alpes-de-Haute-Provence (Digne) : 04 92 36 08 16**

■ **Contact au Parc :**
Dominique Imburgia, énergie

Habiter

À la découverte d'une maison bioclimatique

Réchauffement climatique, augmentation de la facture énergétique, l'habitat est aujourd'hui au cœur de ces problématiques. Afin de mieux comprendre les nouvelles approches de la construction, pour répondre à ces enjeux, le Parc naturel régional du Verdon et le Syndicat mixte des pays du Verdon, en partenariat avec l'espace info énergie de Digne-les-Bains, ont proposé à des particuliers une visite d'une maison bioclimatique, à Valensole, le 31 octobre dernier. Une douzaine de visiteurs a pu ainsi découvrir concrètement comment construire ou réhabiliter de manière durable et confortable, tant sur le plan des matériaux que des techniques mises en œuvre.

Pour plus de renseignements sur cette visite et les prochaines qui suivront sur d'autres aspects de l'énergie et de l'éco-construction :

04 92 74 68 00 - dimburgia@parcduverdon.fr



Initiative

La belle verte

Signe de vie dans nos villages, les petits commerces évoluent et font preuve d'imagination. Depuis quelque temps, plusieurs boutiques « bio » ont ouvert leurs portes. « La belle verte », épicerie bio itinérante commence à sillonner nos petites routes.



N'oublions pas ces petits commerces (épiceries, bistrot de pays) qui maintiennent en vie, dans nos villages, ce sens du service de proximité qui demain aura peut-être un rôle essentiel à jouer. Ils évoluent avec nos comportements et nos attentes. C'est ainsi que plusieurs boutiques de produits bio ont vu le jour cette année : Natur'elle, place St-Antoine à Riez (04) ; Terre d'Aups, avenue Clémenceau à Aups (83). Nous en

reparlerons.

De son côté, Bénédicte Tricot vient de se mettre à sillonner notre territoire avec son camion vert qui n'est rien d'autre que son épicerie bio itinérante : « La belle verte ». Fille de commerçants ambulants, passionnée d'une cuisine saine qu'elle a concoctée pendant des années dans une auberge de jeunesse, consommatrice de produits bio, Bénédicte vient de monter son petit commerce pour, à la fois, gagner et vivre sa vie. « J'aime l'idée de rendre service aux autres. Je crois aux choses simples. J'ai besoin de bouger. Je suis vendeuse dans l'âme. J'ai donc décidé de venir au devant des gens et des besoins avec les produits d'une vraie épicerie traditionnelle, mais en bio. » La belle verte devrait donc nous proposer un peu de tout, du petit déjeuner à la bougie, des fruits et légumes aux desserts, en passant par les conserves et les produits d'entretien et même un peu de papeterie. Son calendrier sur nos routes : Riez le mercredi pour le marché, jeudi sur le marché d'Allemagne-Provence puis l'après midi à St-Martin-de-Brômes et Esparron-de-Verdon, vendredi sur le marché de Moustiers-Sainte-Marie puis un passage à St-Jurs, samedi matin sur le marché de Valensole et dimanche à La-Palud-sur-Verdon.

Pour augmenter ses chances de réussite, Bénédicte commence par tester son activité dans le cadre de la coopérative « Mosaïque ». La coopérative lui permet d'utiliser le statut d'entrepreneur salarié et de bénéficier d'un accompagnement solidaire.

Pour tout savoir : 06 12 38 78 71 - labelleverte@gmail.com

Contact Mosaïque coopérative d'activités et d'entrepreneurs

Tél : **06 45 78 07 85** Courriel : **cae.mosaïque@live.fr**

Accueil

Trophée pour les Hôtels au naturel

Les Hôtels au naturel - il y en a 3 dans le Parc du Verdon - sont les lauréats 2009 des Trophées du tourisme responsable, organisés par voyages-sncf.com, catégorie hébergement responsable-grandes structures.

Le groupement des Hôtels au naturel fédère 21 établissements répartis sur 7 Parcs naturels régionaux. Depuis 10 ans, les hôteliers porteurs de la marque œuvrent pour limiter l'impact de leur activité sur leur environnement proche. Aujourd'hui ce sont aussi les clients qui agissent dans ce sens et sont attentifs aux prestations proposées, orientées démarche durable (produits bio, naturels, produits du terroir, actions contre le gaspillage des ressources, etc.). Attachés à leur territoire et aux valeurs des Parcs naturels régionaux, ils agissent dans tous les domaines. Par exemple :

- Utilisation d'énergies renouvelables,
- Mise en place de systèmes, de gestes ou de méthodes de travail limitant l'utilisation de l'énergie et de l'eau,
- Tri des déchets, compostage, recours aux emballages consignés,
- Information de la clientèle sur les actions et incitation à y participer,
- Recherche de fournisseurs locaux ou le plus près possible pour réduire les trajets des marchandises,
- Valorisation des produits locaux et incitation des clients à la rencontre des producteurs ou artisans locaux,
- Valorisation des patrimoines environnementaux, immobiliers, culturels, économiques du territoire.

Ce travail vient d'être récompensé par les Trophées du tourisme responsable de voyages-sncf.com.

Groupement des Hôtels au naturel.

Le Moulin du Château - 04500 St Laurent du Verdon

E-mail : **contact@hotels-au-naturel.com** site : **www.hotels-au-naturel.com**



Nouveau visage

Épouser un territoire pour bien le servir

Adeline Goubely est la nouvelle chargée de mission urbanisme et paysages du Parc naturel régional du Verdon. Elle succède ainsi à Raphaëlle Appé depuis le 12 octobre dernier.



Auparavant, Adeline était en charge de l'aménagement de l'espace et de l'habitat à l'agglomération Royan-Atlantique, sur des problématiques littorales pas si différentes du Verdon en certains points, notamment celui de l'attractivité du territoire et de la pression foncière qui en découle.

Elle ne cache pas que c'est justement l'attractivité des paysages du Verdon qui l'a amenée jusqu'ici, ainsi que l'envie réelle d'intégrer la famille des Parcs naturels régionaux.

« Mon métier, c'est avant tout une passion. La base, c'est d'abord de m'immerger dans un territoire et de m'en imprégner, en rencontrant ceux qui le vivent au quotidien, élus, habitants, associations... Aujourd'hui, j'ai donc beaucoup à apprendre du Verdon. Il faut prendre le temps d'écouter, de comprendre et d'assimiler, afin de pouvoir ensuite conseiller au mieux et apporter une valeur ajoutée au territoire en matière d'urbanisme et de paysages. » À 26 ans, Adeline espère bien rester quelque temps dans le Verdon.

Conseil de développement

Deux groupes au travail

Le 23 octobre dernier, l'assemblée générale du tout jeune Conseil de développement du Parc naturel régional du Verdon avait créé deux groupes de travail. L'un travaille sur l'avenir des jeunes, l'autre sur l'avenir de l'espace rural et du foncier, tous deux dans le cadre du territoire du Parc naturel régional du Verdon.

Pour en savoir plus :

Conseil de développement du Parc naturel régional du Verdon

Domaine de Valx

04360 MOUSTIERS-SAINTE-MARIE

Tél. 04 92 74 68 00 - Fax 04 92 74 68 01

conseil-developpement@parcduverdon.fr



Travailler

Un atelier de reliure à Trigance



Le 31 octobre, Anne-Gaël Escudié ouvrait son atelier de reliure et restauration de livres et papiers à Trigance. Elle a choisi d'y monter son atelier « pour la qualité de vie dans l'Artuby et le bien-être que je trouve dans cet endroit. En plus j'ai reçu un accueil particulièrement chaleureux à Trigance. »

Le papier est une matière que Anne-Gaël aime beaucoup. Tout le travail se fait, chez elle, à la main. Si elle préfère travailler sur de beaux textes et de beaux livres, maintenir en état l'histoire des gens et du pays reste le plus important. C'est pourquoi elle exerce son savoir-faire sur les archives de nombreux villages. Ce qu'elle souhaite, c'est pouvoir travailler pour tout le monde. Pour ceux qui ont certains moyens mais aussi pour ceux qui en ont peu. Elle essaye donc de s'adapter à tous les budgets.

Atelier de la Tour - Trigance - La Sagne
Tél. 04 94 76 18 66 / 06 74 35 28 63

Lire

Verdons en feux...



Le dernier numéro de la revue *Verdons*, éditée par l'association Pays et gens du Verdon, nous invite à nous pencher sur ces feux qui accompagnent l'homme depuis 400 000 ans dans le Verdon. Feux de forêts, forgeron, foudre, four à pain, poêles, pompier font parler archéologues, historiens, artisans et poètes.

PGV, La Baume 83690 Salernes
Tél. 04 94 80 76 58
pgv@wanadoo.fr

Cette lettre est disponible à la Maison du Parc.

Par Nature - n° 26, édition spéciale hiver 2009 - La Lettre du Parc naturel régional du Verdon • Domaine de Valx - 04360 Moustiers-S^{te}-Marie - Tél. 0492746800 - Fax 0492746801 e-mail: info@parcduverdon.fr - Directeur de publication: Bernard Clap • Comité de lecture: Communication, équipe technique • Crédits photos: équipe technique du Parc.

Conception & réalisation: Tirage: 17 000 ex. Édité sur papier recyclé Cyclus blanchi sans chlore • Dépôt légal: Décembre 2009
N° I.S.S.N. 1293-3287

Moyen Verdon

Cultures et hommes du terroir

Organisées pour la troisième année par l'association « Petra Castellana », les rencontres du Moyen-Verdon 2009 avaient choisi l'agriculture comme sujet. En 2010, elles nous mèneront à la croisée des chemins.

Partenaire de la Communauté de communes du Moyen Verdon, l'association « Petra Castellana » à toujours eu comme objectif de faire découvrir les cultures et les hommes du terroir en mettant à la portée de tous les connaissances qu'elle accumule au fil des ans. En 2009, elle organisait pour la troisième année, les « Rencontres du Moyen verdon » avec comme thème :



l'homme et le patrimoine agricole. En mai, il fut question des fruits, en septembre de la lavande et des plantes à parfum, en octobre de l'agriculture et de l'élevage d'hier à aujourd'hui. Ces rencontres qui croisent visites, et conférences sur le terrain font également découvrir les communes de la communauté de communes.

En 2010, le thème sera « Le territoire à la croisée des chemins ». Il s'agit d'arpenter le moyen Verdon dans sa dimension de lieu de passage, d'échanges, de limites. Une première journée à Chaudon (Norante) permettra d'expliquer les logiques de déplacement dans le territoire ; une seconde à La Garde de débattre autour des frontières (culinaires, linguistiques, etc.) ; une troisième à Rougon d'évoquer l'invention du tourisme.

Il faut ajouter à ces rencontres, en juin, une journée du patrimoine rural axée sur les dates et les personnages.

Petra castellana :

Maison nature et patrimoine à Castellane
04 92 83 61 14

Rencontres Paroles d'ici

De nombreuses questions abordées en 2009

19 rencontres *Paroles d'ici* ont eu lieu en 2009 sous des formes variées (café/film/lecture - débat, conférence, chantier, spectacle de rue, balade, etc.). 1200 personnes y ont participé accueillies par 26 partenaires et 14 communes.



L'agriculture a été questionnée sous différents angles : la transmission d'exploitation et de savoir-faire, les liens entre producteur et consommateur, la mortalité des abeilles, les pesticides, l'agriculture et l'élevage d'hier à aujourd'hui, etc. L'énergie, l'emploi, la pollution lumineuse, la place des femmes, etc. ont également donné lieu à débat. Souhaitées par les habitants du Parc, ces rencontres permettent d'aborder de

nombreuses questions. 2010 verra, à nouveau et dès le printemps, les rencontres *Paroles d'ici* sillonner les villages pour aborder les sujets qui intéressent les habitants et pour leur donner la parole.

Pour suivre le programme, consultez en ligne l'agenda du Parc www.parcduverdon.fr

■ Contact au Parc :
Audrey Zorzan, événements